



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

COMITÉ SYNDICAL DU 23 JUILLET 2020 À 16 H 30

EN VISIOCONFÉRENCE

Pouvoir

Je soussigné(e) :

donne pouvoir à :

pour me représenter à la réunion en visioconférence du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon, convoquée le **jeudi 23 juillet 2020 à 16 h 30**, afin de prendre part à toutes délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à, le2020.

Merci de porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer.

NB : Dans le contexte actuel, les pouvoirs comptent exceptionnellement dans l'atteinte du quorum et un délégué peut recevoir deux pouvoirs.



Attestation sur l'honneur de présence en visioconférence et autorisation de diffusion

Je soussigné(e) Mme/M.

Délégué(e) de

Communauté de Communes/d'Agglomération

- atteste de ma présence à la réunion du Comité Syndical du **23 juillet 2020 à 16 h 30**, qui se tiendra en visioconférence,
- autorise son enregistrement et sa diffusion publique.

Fait pour valoir ce que de droit,

Le

Signature

A nous retourner dûment complétée par mail d'ici le mardi 21 juillet 2020 à 17h00

